

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Saint-Apollinaire⁵

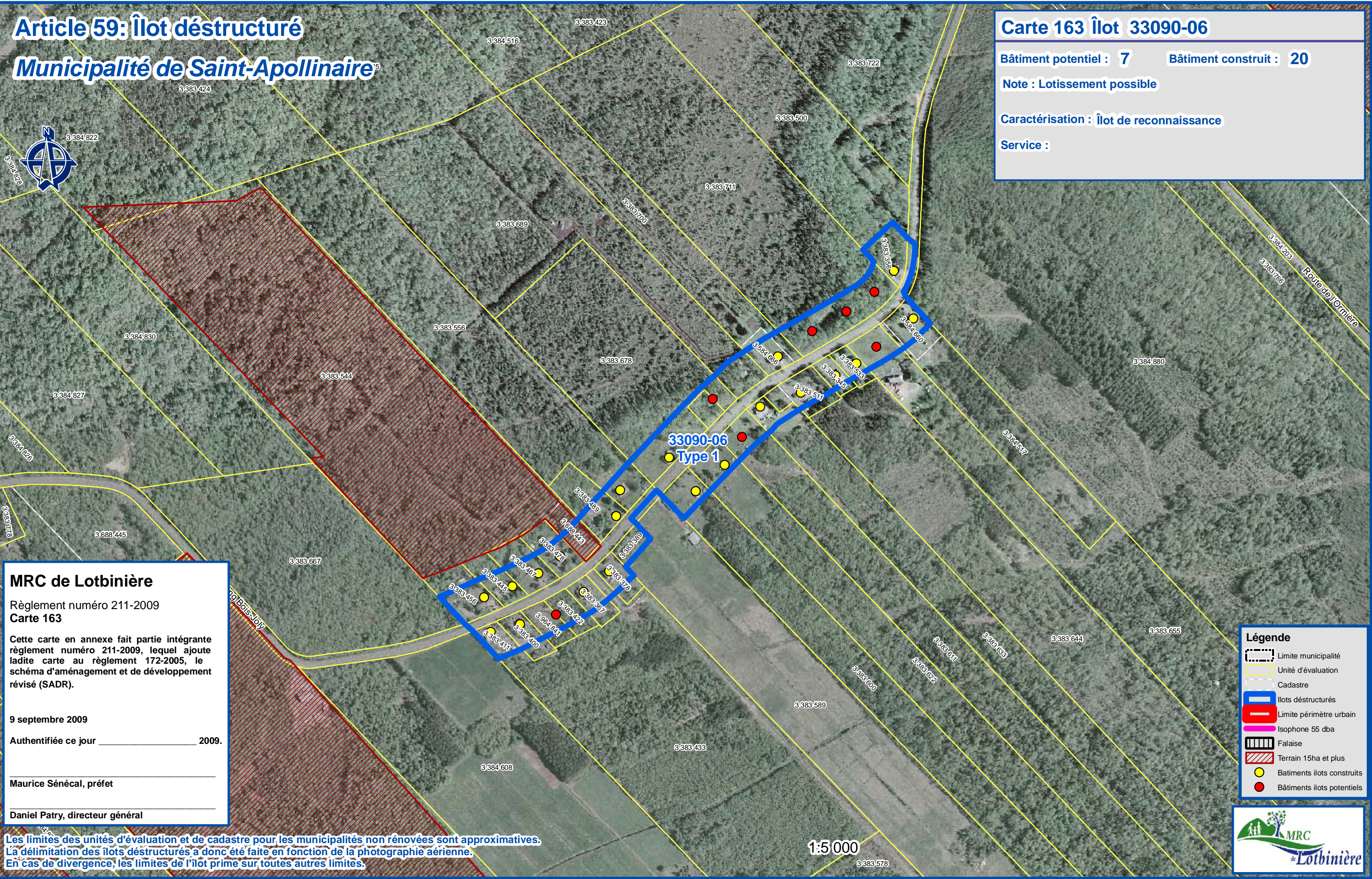
Carte 163 Îlot 33090-06

Bâtiment potentiel : **7** Bâtiment construit : **20**

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :



MRC de Lotbinière
 Règlement numéro 211-2009
 Carte 163
 Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).
 9 septembre 2009
 Authentifiée ce jour _____ 2009.
 Maurice Sénécal, préfet
 Daniel Patry, directeur général

- Légende**
- Limite municipalité
 - Unité d'évaluation
 - Cadastre
 - Îlots déstructurés
 - Limite périmètre urbain
 - Isophone 55 dba
 - Falaise
 - Terrain 15ha et plus
 - Bâtiments îlots construits
 - Bâtiments îlots potentiels

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

1:5 000

